

Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Dimanche 2 mars 1975

DISCOURS DE MADAME OWENS - Vice-Présidente du Sénat d'Irlande.

Permettez-moi de vous dire que l'intervention que nous venons d'entendre est l'une des plus magnifiques que nous puissions écouter dans quelque meeting de cette nature que ce soit. Prenant la parole immédiatement après, j'ai l'impression que ce que je vais dire paraîtra terriblement fade et évidemment bien limité.

On nous a demandé de parler de notre carrière. La mienne n'a rien d'extraordinaire et pourtant j'ai envie de la résumer en très peu de mots : j'ai eu de la chance ! Cependant, je pense que d'autres femmes en Irlande ne seraient pas d'accord. Permettez-moi de vous exposer les grandes lignes de ma trajectoire jusqu'au poste de Vice-Présidente du Sénat. Trajectoire marquée par un lien étroit entre mes activités syndicale et politique et qui est peut-être un fait inhabituel qu'on rencontre peu dans les récits de carrières exposés jusqu'ici.

En 1967, j'ai été élue Présidente du Syndicat dont j'étais membre et c'était la première fois que ce syndicat avait une femme pour Présidente. En fait, c'est un des rares syndicats de tout le pays à avoir jamais eu une femme Présidente.

Peu de temps après, j'ai été nommée Présidente du Comité Consultatif pour les femmes de la Fédération des Syndicats Irlandais. Ce qui fait que mon initiation et ma formation se sont faites dans les mouvements syndicaux. A la fin de mon mandat de Présidente du Syndicat des Hauts Fonctionnaires locaux, il y eut les élections législatives et la Fédération des Syndicats Irlandais m'a désignée comme candidate au Sénat sous l'étiquette travailliste. Vous voyez qu'il y a un lien étroit entre mon travail syndical et mon travail politique.

En 1973, je suis devenue Vice-Présidente du Sénat après les élections législatives et le changement de gouvernement et je suis la première femme à avoir obtenu ce poste. Incidemment, j'ajoute que je suis célibataire et je trouve que ce n'est pas un obstacle. Fait assez rare en Irlande, je n'ai aucune parenté dans la politique, parce que la plupart des femmes aujourd'hui ont ou ont eu des relations familiales dans la politique. Je veux dire par là que les femmes que nous avons élues sont, en général, des veuves ou des filles d'anciens députés. Ceci est de tradition en Irlande.

Permettez-moi d'évoquer rapidement la situation générale. Quand l'Etat a été fondé, nous

avons eu un socialiste illustre, James Connally. Il a défini le travailleur irlandais comme étant un esclave et les travailleuses irlandaises comme les esclaves des esclaves. Je me demande, si Connally était encore vivant, comment il ferait la synthèse de la situation des femmes dans le monde du travail irlandais.

Malgré le progrès, car il y a eu des progrès, le salaire moyen des femmes dans l'industrie n'est encore que de 59 % de celui des hommes. Nous avons maintenant des lois sur l'égalité des salaires. La loi est passée il y a un an et sera en application fin 1975. Mais cette loi ne s'appliquera pas à un grand nombre de femmes, parce que, pour la plupart, elles exercent des métiers exclusivement féminins et cette loi ne les touchera malheureusement pas. En politique, nous avons 8 femmes sur 205 membres qui siègent dans les 2 Chambres. L'Irlande a eu une femme ministre depuis la fondation de l'Etat, et celle-ci se trouvait dans la position unique d'être le premier Ministre du Travail dans le pays et la première femme nommée Ministre. Mais elle a passé toute la période de son mandat en prison et n'a pas eu beaucoup l'occasion d'exercer ses fonctions de ministre. Egalement dans le domaine syndical, il n'y a aucune femme en ce moment au Bureau Exécutif de la Fédération.

Nous avons relativement peu de femmes chargées des négociations en vue des diverses réformes. Nous pouvons affirmer que, en ce qui concerne les négociations pour le salaire égal, à 4 exceptions près, ce sont des hommes qui vont poursuivre ces négociations.

Pour cela, les femmes irlandaises sont à blâmer pour ne s'être pas assez intéressées à la vie de leurs syndicats et quand elles en étaient membres, pour n'avoir pas été aussi actives qu'elles auraient dû l'être.

En 1971, le gouvernement créa une Commission sur la condition des femmes qui sortit un excellent rapport en 1973. En fait, depuis la publication de ce rapport, je suis heureuse de dire que maintenant 50 % de ses recommandations ont été mises en application, 30 % sont des promesses et les 20 % restants, n'ont débouché sur rien.

Très récemment, le Ministre du Travail a mis sur pied un comité composé de patrons, de syndicats et de représentantes d'organisations féminines. Ce Comité doit mener à bien les réformes entreprises et conseiller les diffé-
.../...

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris
Tel: 556 88 01

Presse - Documentation

rents ministères sur la conduite à tenir pour améliorer la situation. Nous espérons que ce Comité provoquera un changement dans l'étape suivante. Pour résumer la situation dans mon pays, je crois qu'il faut que nous ayons d'abord un programme de réforme des lois, particulièrement en ce qui concerne la famille et la législation familiale. Nous avons toujours un système de lois archaïque selon lequel l'épouse est la propriété de son mari. Et le Ministre de la Justice nous a affirmé qu'il allait entreprendre un changement complet de la législation. Ce serait un grand pas dans l'amélioration du statut de la femme mariée et de la femme au foyer. On nous a également promis une législation anti-discriminatoire qui doit être promulguée avant juillet et en application en septembre 1975. C'est une législation similaire à celles déjà mentionnées par d'autres pays et qui comprendra l'égalité des débouchés, de la formation professionnelle.

Aussi, et c'est mon opinion, il faudra que l'ensemble des questions sur l'enseignement soit révisé dans mon pays parce que les femmes n'ont absolument pas les mêmes chances que les hommes.

Ceci est mon vœu pour la Prochaine Etape. Mais permettez-moi d'exprimer une crainte. Nous sommes au commencement d'une nouvelle ère et les femmes vont réaliser beaucoup de choses dans la prochaine décennie mais je crains fort que tout ceci n'atteigne pas les femmes qui ont le plus besoin d'être libérées. Amènerons-nous vraiment l'ouvrière d'usine à se libérer et pourront-elles nous l'aider? Je vois cela comme le vrai but à atteindre.

J'espère que, quand nous ferons le point dans 25 ans (après l'Année Internationale de la Femme), nous pourrons dire que nous n'avons pas simplement amélioré le lot des femmes dont le sort est déjà enviable mais que nous avons libéré la femme qui travaille et du même coup l'homme.